

PROPOS DE RENTRÉE

Il est encore trop tôt pour faire, dans notre domaine, le point sur la rentrée. En cette seconde quinzaine de septembre, les informations qui nous parviennent restent trop lacunaires. Elles sont présentées dans les rubriques INFORMATIONS GÉNÉRALES et DOCUMENTS de ce bulletin.

Restant dans les dispositions qui m'avaient fait remplacer l'éditorial du précédent bulletin par une contribution sur les logiciels, j'évoquerai ici deux de mes impressions personnelles.

La rentrée informatique me semble bien calme; presque morne. A la différence des années passées, elle n'a encore suscité que peu d'échos dans les médias. L'informatique pédagogique n'étend guère son territoire, elle ne s'installe pas vraiment dans l'école alors que la perplexité, voire un certain désenchantement progressent ; "la vitesse de croisière" attendue n'est pas atteinte ; les perspectives d'avenir, l'horizon se brouillent.

Le dispositif d'introduction de l'informatique dans l'enseignement s'est sensiblement compliqué et pas seulement du fait de la décentralisation. La multiplicité des implantations s'est accompagnée d'un foisonnement des types de matériels d'âges, de provenances, de gestions, de destinations différents. L'histoire a sédimenté des strates de logiciels très inégales, de statuts imprécis rendant inventaires et contrôles pour le moins délicats et aléatoires.

En plus des responsables administratifs "institutionnels", chefs d'établissement, de mission, gestionnaires, inspecteurs, membres de commissions, conseillers et personnels des bureaux des Rectorats, du Ministère... il faut compter des responsables informatiques de tous niveaux, "suiveurs", coordonnateurs, assesseurs, animateurs, professeurs-relais, des formateurs, des "chargés de"... qu'on retrouve dans les centres de ressources, de formation, de maintenance, d'appui... et tous les groupes, ateliers, cellules ou autres pôles de compétence eux-mêmes très divers et plus ou moins spécialisés.

L'univers de la télématique est particulièrement révélateur : nombreux serveurs (EDUTEL, réseaux ou pseudo-réseaux d'I.P.T.,
LE BULLETIN DE L'EPI N° 47

serveurs universitaires, équipements administratifs... etc.) qui comme les galaxies paraissent s'éloigner les uns des autres alors qu'on gagnerait à les organiser et les connecter. Que font les MINITELS attribués aux établissements ?

Tout cela constitue une nébuleuse en continuelle évolution, faite d'éléments dont personne ne saurait donner une liste exhaustive et dont les fonctions sont souvent mal définies, fluctuantes, pièces éparpillées d'un immense puzzle jamais reconstitué. Un tel système affecté de pertes en lignes, de courts-circuits, de bruits parasites est-il performant ? L'information y circule mal, sa diffusion, sa qualité en souffrent.

L'ensemble fonctionne car un "noyau dur" résiste et surmonte les difficultés ; il est composé d'enseignants compétents, certes en nombre limité, mais "changeant de casquettes" au gré des besoins, payant de leur personne et s'engageant sans réserve. Ce potentiel doit être conforté, il faut le développer, le renouveler.

Grâce à ce "noyau dur", il se fait beaucoup de choses et souvent très intéressantes, avec l'informatique dans l'enseignement. Le bulletin de l'EPI qui n'a jamais été si fourni (le record est à nouveau battu avec ce numéro) en porte toujours témoignage. Si globalement les moyens mis en œuvre par le Ministère et ses partenaires sont importants, les crédits ne peuvent remplacer les hommes et les postes correspondants font - et risquent de faire de plus en plus - défaut.

Dans ce contexte, l'association joue son rôle en apportant sa contribution à la diffusion, au rayonnement des réalisations significatives et en agissant pour la continuité, la cohérence et le développement d'une informatique pédagogique de qualité. Je ne doute pas qu'à la fin de cette 17ème année d'activité, l'Assemblée générale d'octobre ne confirme, une nouvelle fois, cette orientation originelle et originale de l'E.P.I.

E. Péliisset
20 septembre 1987